



Election des membres de la Commission de la Recherche de l'Université de Bourgogne

COLLEGE 5 : INGENIEURS ET TECHNICIENS COLLEGE : AUTRES PERSONNELS Scrutin du 4 Février 2020

La Commission de la Recherche contribue à la politique scientifique de l'établissement en répartissant l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le Conseil d'administration, en fixant les règles de fonctionnement des laboratoires, en étant consultée sur les conventions avec les organismes de recherche, etc...

A l'Université, le **SNASUB-FSU** s'est toujours battu pour la défense du statut de la Fonction Publique d'Etat et d'un Service Public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans les instances universitaires, les **candidat.es élu.es du SNASUB-FSU** continueront à appliquer les principes auxquels ils sont attachés et à se battre pour exiger de la part de la future direction de l'uB **TRANSPARENCE** et **CONCERTATION**.

LES CANDIDAT.ES DE LA LISTE SNASUB-FSU S'ENGAGENT A :

Protéger nos statuts et nos missions

- En exigeant que l'évolution du Service Public se fasse dans le respect de nos principes.
- En défendant une recherche ouverte, indépendante et diversifiée, qui se construit sur du long terme, avec des moyens budgétaires récurrents, non soumise aux lobbies, à la rentabilité ou uniquement aux politiques dites « d'excellence ».
- En étant attentifs au respect du droit et des intérêts des personnels dans le cadre de la COMUE.
- En faisant face collectivement au contexte politique national, régional et local : réforme de la Fonction Publique, COMUE, relations conventionnelles inter-établissements.

S'assurer de la transparence, de la justice et de l'équité de toutes les décisions prises au sein de cette commission.

Défendre la stabilité de nos emplois et mettre en avant l'importance des personnels non-enseignants dans les Unités de Recherche

- En s'opposant aux suppressions et gels de postes dans la recherche et à la précarisation des emplois scientifiques (administratifs et techniques), situation intolérable pour nos collègues contractuels et source de difficultés dans l'exercice de leur mission pour nos collègues statutaires.
- En étant attentifs à la reconnaissance de nos carrières.

Etre également attentifs aux problèmes de souffrance au travail liés à l'organisation et aux réorganisations des Unités de Recherche.

VOTEZ POUR LES CANDIDAT.ES DU SNASUB-FSU à la Commission de la Recherche :

Collège 5 – Ingénieurs et Techniciens :

Aline BONNOTTE Plate-forme DImaCell– Centre de Microscopie- UFR SVTE
Christophe DER Laboratoire Agroécologie – UFR SVTE
Stéphanie BARILLOT Bureau des Etudes Doctorales - Pôle Recherche

Collège Autres personnels :

Caroline GERIN Département d'Histoire de l'Art et Archéologie - UFR Sciences Humaines

Attention : Ceci n'est pas un bulletin de vote